

DÉLIBÉRATION

du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 8 novembre 2022

Délibération n°2022-083 : Campagne d'emplois 2023

Le conseil d'administration,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'avis favorable émis par le comité technique lors de sa séance du 10 octobre 2022 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés la campagne d'emplois pour l'année 2023 telle que présentée dans les tableaux des arbitrages annexés à la présente délibération.

Membres en exercice : 28
Membres présents : 14
Membres représentés : 4

Suffrages exprimés : 16
- Pour : 16
- Contre : 0

Abstentions : 2
Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Documents en annexe :

- Tableau d'arbitrage enseignants et enseignants-chercheurs
- Tableau d'arbitrage BIATSS

